

Assemblée générale Artisans de Paix Meyzieu – 9 juin 2021

Présent.e.s :

Monique Puerto, Saïda Chebel, Marie-Laure Valdeyron, Christine Lancien, Dominique Didenot, Sonia Benyounes, Marieodile Gaillard

Excusées : Radia Legouad, Nadia Bounechada, Assia Salmi, et tous ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre, avec qui nous avons passé des supers moments !

Bilan financier du 28 mars 2019 au 1^{er} mars 2021 (sur 2 ans car absence d'AG en 2020 cause Covid) : voté Oui ([voir pièce jointe](#))

Décision d'étudier et d'ouvrir un compte personnel au nom du trésorier, par internet, sans frais.

A voir si besoin de chéquier ?

La cotisation annuelle est maintenue à partir de 5€ / adhérent.e.

Bilan moral ou Rapport d'activités de septembre 2019 à juin 2021 (sur 2 ans car AG 2020 annulée cause Covid) : voté Oui

2 forums des associations : septembre 2019 à l'EJP et 2020 au gymnase Servizioères.

3 réunions dialogue en présentiel : octobre 2019 à J23, décembre 2019 à la mosquée, février 2020 à J23.

(2 réunions par Zoom : 3 décembre 2020 et 4 février 2021)

9 randos découvertes : du 16 novembre 2019 au 11 juillet 2021

2 balades familiales avec la paroisse : 28 février et 13 juin

1 atelier Mandala animé par Christine : 26 janvier 2020

5^{ème} rencontre Ensemble avec Marie (en collaboration avec les groupes interreligieux de Lyon et agglomération, à l'appel de l'association **le lien de la Paix, Ribat-el-Salam**, préparée pour le 25 mars 2020 à la Grande Mosquée de Lyon, annulée le 10 mars cause 1^{ère} vague Covid ! 25 mars 2021 : pas de rencontre non-plus.

Election bureau :

Marieodile ne désirant plus assurer la fonction de présidente, et n'ayant aucune candidature pour la remplacer, il a été décidé de créer un bureau collégial, cad que les membres du bureau (à ce jour Mo, Dominique et Saïda) élargi à toute personne volontaire, sont à égale responsabilité, ils décident et agissent ensemble en collégialité.

Elle garde cependant le rôle de référente courrier, puisqu'elle a la liste de diffusion mail, avec les adhérents et les sympathisants au nombre de 125 à ce jour ...

Qui aimerait tenir la page Facebook Artisans de paix Meyzieu en binôme ?

Ce qui change : les tâches seront réparties pour planifier les réunions, organiser des sorties et rédiger les messages pour communiquer les infos et les invitations, Marieodile fera suivre à la liste.

Dominique continue de s'occuper de la trésorerie, épaulé par Saïda.

Événements à venir :

Balade familiale avec la paroisse : 13 juin à Loyette

Randos découverte : 27 juin 2021 au Grand parc

11 juillet à la journée à l'étang de Chavigneu

Forum des associations samedi 4 septembre 2021 10h-18h au stade des Servièrès.

Il nous est permis d'être jusqu'à 3 pour tenir notre stand.

Inscrivez-vous selon vos disponibilités pour assurer 1h ou plus de permanence.

C'est un moment riche en rencontres, bienvenue, merci !

- 9h installation Marieodile, et
- 10h ouverture au public : 10h-11h Marieodile, et
- 11h-12h Marieodile, et
- 12h-13h Mo, et
- 13h-14h Mo, et
- 14h-15h Saïda, et
- 15h-16h Christine, et
- 16h-17h Christine, et
- 17h-18h Christine, Marieodile et : rangement

Projets :

Réunion dialogue jeudi 7 octobre au soir à la mosquée ? Saïda

1 mandala de la paix en décembre ? Christine

1 rencontre plus spirituelle sur le thème de *Ensemble avec Marie* en janvier ? Marie-Laure

La liste n'est pas exhaustive : bienvenue à vos idées...

ARTISANS de PAIX

Assemblée générale du 9 juin 2021

BILAN FINANCIER 2019-2020 (et 1^{er} trimestre 2021)

« Année comptable » du 28 mars 2019 au 1^{er} mars 2021

(sur 2 ans, en raison des restrictions sanitaires : absence d'assemblée générale)

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	215	Assurances MAAF	154,15
Dons	30	Frais tenue de compte	150,4
Rbt MAAF		Facture NUM*	60
Total	246,99		364,55

*en 2021 uniquement

Solde du compte à la banque postale au 28 février 2019 : 117,77€

Solde au 30 avril 2021 (relevé N°3) : -3,79€

MAAF, pour 2020 : 76,08 € (prélevé en janvier 2020)

MAAF pour 2021 : 78,07€ (prélevé en janvier 2021)

Commentaires :

L'association vit grâce aux cotisations de ses adhérents et aux dons.

Les dépenses se regroupent en 3 domaines :

1-L'assurance : indispensable (dépense incompressible)

2Les frais de gestion (forfait): 75 € en 2020 ; ils sont élevés, en comparaison avec le très petit d'opération comptables (3 à 4 relevés par an !), et augmentent

« NUM » nouveauté en 2021, lié « aux contrôles numériques » ! Cette dépense n'est pas supportable par notre association.